Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

OPTICIEN-LUNETIER

ÉPREUVE E6 : ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE, SOUS-ÉPREUVE U63 : ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 4 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
OPTICIEN-LUNETIER	2

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Le candidat présente son rapport individuel relatif aux activités en milieu professionnel. Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux prévus par la réglementation et les consignes de l'autorité académique.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES DE L'ÉPREUVE ORALE PONCTUELLE : ENTREPRISE D'ACCUEIL DU CANDIDAT, INDIQUÉE DANS SON RAPPORT INDIVIDUEL

Cette sous-épreuve évalue les activités réalisées par le candidat en milieu professionnel et les acquis qu'il en tire. Le candidat s'appuie sur son rapport individuel pour présenter les activités confiées, les problèmes rencontrés et les démarches adoptées. L'exposé ne dépasse pas 15 minutes. Il est suivi d'un échange avec la commission, dans la limite de la durée totale de 30 minutes.

Le rapport rend compte des activités et analyse leurs résultats dans les domaines technique, économique et humain. L'échange permet notamment d'apprécier la compréhension du fonctionnement de l'entreprise et la capacité du candidat à argumenter à partir de ses observations. L'évaluation porte sur les compétences de communication, d'analyse et de réalisation mobilisées dans les activités présentées.

PARTIE 1 : Présentation des activités en milieu professionnel (6 points)

Communication et restitution structurée de l'expérience professionnelle

Le candidat présente les activités réellement réalisées dans son milieu professionnel, leur contexte et les responsabilités qui lui ont été confiées. La commission apprécie la clarté, la structuration et la précision de la présentation.

1.1 (2 points) Présentez l'entreprise d'accueil, son activité, son organisation et les principales fonctions des personnes avec lesquelles vous avez travaillé.

1.2 (2 points) Exposez les activités qui vous ont été confiées et précisez votre niveau d'autonomie ainsi que les consignes reçues.

1.3 (2 points) Présentez les activités les plus significatives de votre période en milieu professionnel en organisant votre propos et en vous appuyant sur des exemples issus de votre rapport.

PARTIE 2 : Analyse des activités et des résultats (8 points)

Analyse technique, économique et humaine des situations professionnelles

À partir des situations décrites dans son rapport, le candidat explique ses choix et analyse les résultats obtenus. Les réponses doivent s'appuyer sur des observations ou des éléments effectivement rencontrés dans l'entreprise.

2.1 (3 points) Choisissez une activité professionnelle présentée dans votre rapport. Décrivez les étapes réalisées, expliquez les choix techniques effectués et indiquez les vérifications ou contrôles menés.

2.2 (2 points) Analysez les résultats de cette activité dans ses dimensions technique et économique, en précisant les éléments concrets qui étayent votre analyse.

2.3 (1,5 point) Décrivez une difficulté ou un problème rencontré, puis expliquez la démarche adoptée, les personnes sollicitées et le résultat obtenu.

2.4 (1,5 point) Analysez la dimension humaine de la situation présentée, notamment la communication, la coopération et la prise en compte des besoins de la clientèle ou de l'équipe.

PARTIE 3 : Prise de recul et acquis professionnels (6 points)

Compréhension du fonctionnement de l'entreprise, argumentation et bilan des acquis

La commission conduit un échange à partir de l'exposé et du rapport. Le candidat argumente ses réponses en distinguant les faits observés, les actions réalisées et les enseignements tirés.

3.1 (2 points) Expliquez comment les activités présentées s'inscrivent dans le fonctionnement général de l'entreprise et dans la répartition des rôles entre les professionnels.

3.2 (2 points) Identifiez les compétences que vous avez mobilisées ou développées et justifiez votre analyse par des exemples précis tirés de votre expérience.

3.3 (2 points) Présentez les enseignements que vous retenez de cette expérience et indiquez ce que vous feriez différemment dans une situation comparable, en argumentant votre réponse.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.